

Le Parquet a-t-il étouffé les injures aux douaniers du rappeur Dadju et de la femme de Gims ?

écrit par Diogene le paien | 26 février 2022



Dadju et Gims aux NRJ Music Awards, à Paris, en 2020. Photo © Laurent Vu/NMA2020/SIPA/SIPA



Dadju et Gims aux NRJ Music Awards, à Paris, en 2020. Photo © Laurent Vu/NMA2020/SIPA/SIPA

A lire dans *Valeurs Actuelles*, une histoire de plus de cette diversité qui au lieu de remercier la France l'insulte, cherche à la détruire et considère que nos policiers, nos douaniers, les serviteurs de l'Etat sont ses ennemis.

« Fils de pute » : le rappeur Dadju et la femme de Gims ont insulté des douaniers à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

L'incident a eu lieu en octobre dernier. Le frère et l'épouse du chanteur congolais, DemDem, ont refusé un contrôle à Roissy, puis agoni les agents d'injures et de propos méprisants.

Par [La rédaction de Valeurs actuelles](#)

Dans la famille Gims, on collectionne les réussites et les scandales. Quelques mois avant le coup de gueule du chanteur congolais, début janvier, contre ceux qui lui souhaitaient une bonne année parce que Noël ou le Nouvel An ne sont pas des fêtes musulmanes, son épouse et son frère déclenchaient un esclandre à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, selon nos informations. Le 18 octobre 2021, Adja-Damba, Marie-Josée

Dante, alias « DemDem », 34 ans, accompagnée de Dadju N'Sungula, lui aussi rappeur à succès et connu sous son nom d'artiste « Dadju », 30 ans, se dirigent vers les arrivées du Terminal 2E de Roissy quand un agent demande à la femme de l'ancien membre du groupe Sexion d'Assaut, qui ne porte pas de masque, d'y remédier en respect des règles sanitaires. Cette dernière le fixe du regard et passe devant le service des douanes, le visage toujours découvert. « *Bonjour* », lance-t-elle aux agents sans son masque. « *Non* », réplique un douanier. « *Si c'est comme ça, je l'enlève* », s'irrite la passagère.

Au moment de passer les portes anti-retours, à 15h00, le service décide de procéder au contrôle douanier des voyageurs en vertu de l'article 60 du code des douanes, mais ces derniers refusent le contrôle et poursuivent leur chemin en passant les portes anti-retours, obligeant les agents à les rejoindre en zone publique pour leur intimer de les suivre en zone de contrôle sous douane. « *Pourquoi tu me contrôles ?* », « *Tu me veux quoi ?* », « *Tu peux rien faire* », « *T'as la rage parce que tu gagnes pas* », vocifère l'épouse du rappeur, sans s'arrêter. En réaction, les agents s'interposent et les invitent à regagner la zone sous douane pour y être contrôlés. « *Me touche pas* », dit la femme à un agent, qui recule et se saisit du chariot à bagages. « *Toi, d'où tu me filmes ?* », crie-t-elle ensuite à l'endroit de voyageurs, puis elle hurle à nouveau sur l'agent : « *Tu peux rien faire* », « *T'as pas le droit de contrôler* », « *T'as pas de pouvoir en zone publique.* » Une fois informée des règles du code des douanes qui autorise la fouille des bagages, elle décide enfin de revenir en zone sous douane.

Le frère de Gims, qui accepte le contrôle libre et sans contrainte, suit lui aussi les agents en zone sous douane, mais s'arrête au niveau des portes anti-retours et bloque volontairement le passage aux agents qui souhaitent rentrer avec le chariot chargé de valises. Un agent lui demande alors

de s'écarter, mais l'intéressé reste volontairement sur le seuil de la porte. L'agent finit par rentrer malgré l'obstruction. Le service demande ensuite aux passagers de poser leurs bagages sur les bancs de visite, mais Dadju attend au niveau des portes anti-retour pour se confronter à l'agent et l'intimider. L'agent lui demande à nouveau d'avancer pour procéder au contrôle des bagages, ce à quoi le passager lui ordonne : « *Toi, fouille.* » De son côté, la femme présente ses bagages.

« *C'est un fils de pute et sa grand-mère aussi* »

Au cours de la fouille des bagages de Mme Dante, les agents découvrent plusieurs articles de luxe dont des sacs de marque Hermès.

Suite réservée aux abonnés.

<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/faits-divers/info-va-fils-de-pute-le-rappeur-dadju-et-la-femme-de-gims-ont-insulte-des-douaniers-a-laeroport-paris-charles-de-gaulle/>

La suite de l'article évoque la grossièreté de Dadju et de la femme de Gimms, leur mépris, la grossièreté avec laquelle, en les tutoyant, ils invitent les douaniers à fouiller leurs bagages. « *Fils de pute* ». « *Tu me fais perdre mon temps* ». « *C'est un fils de pute et sa grand-mère aussi* ». « *Pauvre mec* ». « *Je me fous de l'argent, vous nous faites perdre notre temps* »...

Ils refusent un arrangement transactionnel (une amende), proposé par les douanes de Roissy...

L'infraction c'est donc « *injures envers un agent des douanes dans l'exercice de ses fonctions* ».

Mais pas de suites, dirait-on ! Pas de commentaires de la direction générale des douanes, mais, comme par hasard, juste après l'incident, deux notes confidentielles de sa part

demandant aux agents de faire remonter immédiatement les contrôles de personnes publiques, diplomates, politisques, acteurs, journalistes, influenceurs...

On comprend donc qu'il suffit d'être un rappeur haineux qui insulte les fonctionnaires français pour qu'il puisse le faire impunément..

Et, quel hasard, il n'y a nulle trace de cette affaire au tribunal de Bobigny... Ben oui, ils auraient trouvé un accord, une simple amende... et hop pas de trace, pas de scandale...

On rappellera que ceux qui bénéficient de cette mansuétude, de ce traitement de faveur... sont le frère et la femme de Gims, qui se serait vu refuser la nationalité française pour polygamie et qui trouve scandaleux que des musulmans lui souhaitent une bonne année, tradition non musulmane. Quant à sa femme, d'origine malienne .

<https://resistancerepublicaine.com/2022/01/02/le-rappeur-gims-soutien-de-pecresse-interdit-quon-souhaite-bonne-annee-aux-musulmans/>

<https://resistancerepublicaine.com/2018/03/28/maitre-gims-pleurniche-il-na-pas-ete-naturalise-francais/>

Il paraît que Brigitte Macron avait reçu Gims à l'Elysée en 2018... et qu'il lui aurait demandé de faciliter sa naturalisation...